

Visite d'évaluation : Ecole de la 2^{ème} chance (E2C)

Projets portés :

- Ecole de la 2^{ème} chance

Participants :

- Fabien Lo Pinto, directeur des E2C

Date :

31/05/2022

Lieu :

Nancy

Description synthétique du projet :

Créée en 2002, l'école de la 2^e chance (E2C) a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire. Elle accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et sans qualification dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune suit une alternance en entreprise et des apprentissages individualisés.

Pertinence par rapport aux PO :

Les actions E2C portent sur l'éligibilité des publics NEETS et sur le recrutement des publics et enfin sur la communication (logos)

Financement annuel et charge administrative :

Le financement européen représente 50% du budget annuel

La gestion administrative et financière a été compliquée, avec beaucoup de contrôle (cours des comptes, commission européenne, etc). Tous les contrôles devaient être clôturés pour pouvoir être payé. Les délais de règlement des fonds était très long ce qui a induit des trous dans la trésorerie au point de se rapprocher du point de rupture. Une solution pour réduire les délais a été de raccourcir les cycles de contrôle, c'est-à-dire de réaliser plusieurs demandes de paiement par an. Cela permettait d'être remboursé plus rapidement

Réalisation du projet :

Multiplication des actions de communication (réseaux sociaux, forums) pour capter des candidats spontanés. Informations sur le dispositif dans les QPV et les petites villes en milieu rural

Développement du niveau de compétences des formateurs (formations)

Mise en place d'une forte individualisation

Le confinement a obligé l'E2C à passer sur du 100% distanciel, mais l'impact a été limité grâce aux suivis individuels.

Cependant, en raison des mesures sanitaire, plus de difficultés à trouver des stages

Réalisation de bilans annuels grâce au logiciel de suivi Cyclise, et transmission du bilan à la commission européenne

Les partenaires de l'E2C

Porté jusqu'en 2012 par la CCI avant de devenir indépendante, l'E2C entretient toujours des relations étroites avec la CCI, ce qui facilite notamment les relations avec les entreprises

Des conventions de partenariat ont été créées avec des organismes tels que des CFA, l'AFPA, le GRETA.

1500 entreprises actives accueillent des stagiaires chaque année, Certaines d'entre elles recrutent les jeunes par la suite. Il y a même des employeurs qui forment les jeunes en vue de les recruter

Il existe également quelques partenariats avec des écoles : par exemple avec un BTS de la Région

E2C peut également s'occuper de trouver un logement via des partenariats, si le jeune est sans solution

Impacts du projet :

Sur les 1200 stagiaires annuels, il y a environ 55 à 70% de sortie positive, et 10 à 15% d'abandon

L'E2C permet aux jeunes de retrouver une confiance en soi. L'E2C permet également une remobilisation, un réengagement dans l'apprentissage, un barrage à l'échec scolaire. La confiance en soi est primordiale, c'est la clé.

A noter que l'E2C est de mieux en mieux réputé, de plus en plus crédible. L'image change de la part des professeurs, des entreprises, des partenaires, et des jeunes eux-mêmes.

Extension de l'E2C sur d'autres territoires lorrains et sur des territoires voisins Belges et allemands.

Vision de l'évaluateur :

Le projet a un fort effet sur le public cible, et un effet de périmètre et d'exemplarité important.

Cependant, l'IEJ représente une part trop importante du budget de l'E2C, qui reste trop dépendant de ce financement pour sa durabilité

Projets portés :

- Programme de recherche ARIANE

Participants

- Nicolas Brucker : Responsable scientifique du programme CPER Ariane depuis 2018

Date :

31/05/2022

Lieu :

Nancy

Description synthétique du projet :

ARIANE est un programme de recherche visant à mettre en lumière et à renforcer les liens entre sciences et société sur le plan territorial et régional. Ce programme est inscrit dans l'objectif du CPER "Concourir à l'attractivité et à l'aménagement du territoire" : compréhension des processus, conditions et effets économiques et sociaux du développement territorial et régional. Les objectifs du CPER Ariane sont les suivants

- Mettre en valeur et soutenir des projets innovants dans le cadre des SHS
- Promotion de la transdisciplinarité au sein des projets et de la collaboration entre laboratoires de l'Université
- Insertion au sein de l'espace régional suivant différentes échelles : Lorraine, Grand-Est, Grande Région
- Coopération scientifique européenne et internationale

Le programme bénéficie à 20 unités de recherche SHS de l'Université de Lorraine, sur les sites de Nancy et Metz

Pertinence par rapport aux PO :

Beaucoup de sujets ont bien été couverts (sur les transitions, l'entreprise et l'emploi, la santé, l'éducation, l'environnement). Certains objectifs annoncés n'ont pas été réalisés : enseignement supérieur en Grande Région, réseau du verre et arts du feu, éthique et économie.

Un équilibre de financement entre les 4 axes était recherché n'a pas toujours pu être respecté : déséquilibre entre axes 2 et 3, nourris, et 1 et 4, plus réduits.

Le format du financement était approprié aux besoins d'une action SHS

Réalisation du projet :

Le taux d'exécution des projets n'est pas toujours à 100%. Certains projets n'ont pas dépensé tout le budget qui étaient à leur disposition. Ces projets n'ont pas profité des crédits pour faire avancer leurs sujets, ce qui est dommageable.

Gestion administrative et financière du FEDER :

A noter une absence de souplesse au niveau des financements, c'est-à-dire que si une partie du budget prévu pour un projet n'est pas dépensé, ce budget ne peut pas être récupéré pour un autre projet qui pourrait avoir besoin d'un supplément

Impacts du projet :

Effet structurant interne : les financements FEDER ont permis de structurer la communauté : intégration de labos (Irénee) et disciplines (éco, droit), coordination des pôles scientifiques, lien avec la maison des sciences de l'homme

Effet structurant externe : les financements FEDER ont permis la transition vers une politique d'investissement et d'équipement de plateformes, la transition vers le projet CPER 21-27, l'élargissement à la coopération avec Strasbourg, Reims, et le Luxembourg

Effet de levier du FEDER :

Le cofinancement FEDER représente en moyenne 30% du financement d'un projet

Le FEDER constitue un effet de levier important pour les projets. Il permet d'accélérer les réalisations, notamment via le recrutement de davantage de salariés, l'achat d'équipements. Il permet de prendre plus de risque, d'être plus innovant dans les réalisations

Vision de l'évaluateur :

La durée d'un projet ARIANE est de 30 mois. Cette temporalité n'est pas adaptée à un programme de recherche et pour la plupart des projets. C'est trop court pour prendre des risques et tenter des actions plus originales

Visite d'évaluation : Batigère

Projets portés :

- Opération d'acquisition amélioration de 204 logements

Participants

- Paul Lallement : responsable de projet

Date :

01/06/2022

Lieu :

Jarville

Description synthétique du projet :

Batigère est un bailleur social, au niveau de l'Etat et la Région. Il possède 36 000 logements dans la Région, et porte des projets immobiliers d'acquisition et de rénovation.

Le bâtiment visité a été construit dans les années 60. Il a été racheté à ICF en 2018. Le projet a consisté à rénover ce bâtiment : essentiellement de l'isolation thermique, et des travaux intérieurs de plomberie, peinture, électricité.

L'objectif principal est de réduire les charges des locataires. L'amélioration du confort et de la sécurité des locataires, l'amélioration de l'aspect des façades et extérieurs sont également des objectifs de ce projet.

Pertinence par rapport aux PO :

Ces travaux entrent dans l'objectif de réduction globale de la consommation d'énergie de nos logements puisqu'ils contribuent à l'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier : la réduction de 20% de la consommation d'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique et la diminution importante des gaz à effet de serre.

Réalisation du projet :

La crise sanitaire et la pénurie des matériaux ont allongé les délais de réalisation mais n'empêcheront pas de terminer les travaux prévus qui sont en voie de finalisation.

Des réunions ont été organisées régulièrement avec les locataires pour faire un état d'avancement des travaux. A noter que sur ce projet, les locataires ont participé financièrement avec une augmentation de leur facture de 5%. Les réunions servaient également à leur expliquer que cette augmentation sera compensée par des économies d'énergie sur le long terme. Pendant le Covid, les réunions ne pouvaient pas se tenir, et des livrets avec les informations importantes étaient transmis à chaque locataire.

Gestion administrative et financière du FEDER :

Le FEDER cofinance des projets de Batigère depuis 2014. La constitution du dossier opérationnel demandé par la commission est réalisée par une chargée de mission. Et la charge administrative à ce niveau-là n'est pas très contraignante puisque, à part le test d'étanchéité à l'air, les fiches et documents demandés par le FEDER sont de toute façon complétés pour Batigère

Impacts du projet :

Les travaux ne sont pas terminés, mais les impacts escomptés sont les suivants : une réduction de 50% de la consommation énergétique des logements et des gaz à effet de serre, et une diminution aussi importante de la facture pour les locataires

Effet de levier du FEDER :

La participation du Feder est nécessaire dans le plan de financement. Sans le FEDER, Batigère serait contraint de sacrifier des travaux, comme des façades ou des équipements sanitaires

Vision de l'évaluateur :

La rénovation énergétique a un fort impact sur l'environnement et devient de plus en plus nécessaire. Ce qui rend ce projet très pertinent. Le FEDER ne peut cependant pas financer toute la rénovation énergétique de la région. Batigère doit donc penser à un plan de financement qui ne dépend pas du FEDER

Visite d'évaluation : Syndicat mixte du parc naturel régional de la forêt d'Orient (SM PNRFO)

Projets portés :

- Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient (dénommé ci-après RN)
- Animation des 6 sites Natura 2000 (dénommé ci-après Natura 2000)

Participants

- Caire Paris, chef du pôle environnement
- Marine Valet, chargée de mission de Natura 2000. Animatrice de 6 sites Natura 2000

Date :

05/06/2022

Lieu :

Piney

Description synthétique du projet :

Les sites Natura 2000 sont des zones spéciales de conservation de l'habitat et espèces d'intérêt communautaire (par exemple les flores, les oiseaux). SM PNRFO était animateur de 6 sites via le pilotage de projets internes (étude sur un crapaud et préconisation pour préserver cette espèce en danger, animations agricoles et accompagnement des agriculteurs, actions de gestion favorable à la biodiversité), et la coordination des projets externes (construction d'une route par exemple) délégués aux partenaires / prestataires avec une évaluation des incidences sur les sites (destruction d'espèces, pollution, etc.) et des recommandations pour réduire ou compenser ces incidences. La RN a été créée en 2002 et est gérée entièrement par SM PNRFO avec le pilotage de projets tels que : études et suivis scientifiques sur la faune et la flore, rédaction et évaluation du plan de gestion, pilotage de chantiers (arrachage de plantes envahissantes, broyage, surveillance police environnement, et d'autres)

Pertinence par rapport aux PO :

En mettant en œuvre un document d'objectif Natura 2000 et le plan de gestion de la RN, le PNRFO concourt aux objectifs du programme à savoir la préservation, la restauration et la gestion du patrimoine naturel

Réalisation du projet :

Que ce soit sur Natura 2000 ou sur RN, les actions ont globalement été réalisées selon le calendrier prévisionnel, avec quelques retards cependant liés à diverses difficultés : arrêt maladie de certains collaborateurs, ralentissement dans le démarrage des études et des suivis à cause de délais admiratifs, gros ralentissement dans la réalisation des études (inventaires terrain) et des animations (grand public, scolaires, élus, etc). En raison de la crise sanitaire. Au-delà de ces difficultés, les objectifs ont été atteints

Impacts du projet :

Impacts positifs sur le territoire de par les actions de conservation et de suivis mises en place

Sensibilisation des enjeux économiques et environnementaux des sites auprès des partenaires / prestataires, des responsables politiques, et du grand public

Renforcement des liens avec les partenaires / prestataires

Influence positive sur les politiques de préservation de la biodiversité (mesures agroenvironnementales, travaux de gestion, restauration de mares, mesures éviter réduite compenser pour le sonneur à ventre jaune, contrat natura 2000 forestier...) : même s'il y a toujours des élus qui ne se sentent pas concernés par les sujets de préservation, ils sont de plus en plus pris en compte par les autorités

Effet de levier du FEDER :

Natura 2000 : toutes les actions envisagées n'auraient pas pu avoir lieu puisque le financement européen représente 50% de l'enveloppe Natura 2000.

RN : le cofinancement UE a permis la levée de budgets auprès des autres partenaires (EPTB) et la réalisation du plan. Sans ces financements, la mise en œuvre du plan serait gravement compromise.

Vision de l'évaluateur :

Le projet RN montre bien comment les financements UE sont un bon levier pour attirer d'autres financements, et c'est exactement le rôle qu'ils doivent jouer

Sur Natura 2000 en revanche, le FEDER représentent une trop grosse part du financement total ce qui rend ce projet dépendant des financements UE

Visite d'évaluation : Ville de Rethel

Projets portés :

- CA0016871
- CA0016883
- CA0016890
- CA0020643
- CA0022292
- CA0023260
- CA0023281
- CA0025088
- CA0025090
- CA0025093

Participants :

- Chargé de projets structurant de la ville de Rethel
- Directeur technique de la ville de Rethel
- Fabien Roulland – Eurogroup Consulting
- Léa Robert - Eurogroup Consulting

Date :

7/06/2022

Lieu :

Rethel

Description synthétique du projet :

Rethel est une ville de moins de 8 000 habitants qui connaît une décroissance démographique. Son taux de chômage avoisinant les 20%, plusieurs zones de la ville sont des QPV. Elle fait partie de la communauté de commune (COMCOM) du Pays Rethémois partageant la gestion des projets européens de son territoire.

- Projet d'aménagement d'une Zone d'activité à Brienne sur Aisne de 17 lots à pourvoir, piloté par la COMCOM
- Projets d'animation du site N2000 vallée de l'Aisne, piloté par la COMCOM
- Projets d'environnement urbain : mise à nu d'une friche et d'un gendarmerie et réaménagement du quartier de la gare, piloté par la ville
- Projets d'Amélioration de l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains : construction de complexes sportifs, médiathèque, reconversion d'une école, aménagement de friches, giratoires ou rues

Pertinence par rapport aux PO :

Pour les projets de la ville, les besoins en termes de typologie de projets ont été identifiés dans le cadre du contrat de la ville. Le choix des bâtiments à prioriser a été fait selon la vétusté des bâtiments.

Pour le projet de vestiaires du club de foot, son président n'a pas été concerté au moment du montage du projet.

Réalisation du projet :

Projets d'aménagement du territoire : le projet de réaménagement du quartier de la gare n'a pas encore commencé, le terrain est en zone inondable ce qui complexifie les travaux.

Projets d'Amélioration de l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains : tous les projets sont terminés sauf le projet de reconversion d'une école, il va être délocalisé dans une zone non classée QPV et ne sera donc plus éligible au FEDER.

Les projets ont eu du retard pur cause de la réorganisation suite à la création de la communauté de communes et de la fusion des régions. De plus, certains chantiers ont pris plus de temps que prévu.

Impacts du projet :

Les projets d'aménagements ont pour objectif de revitaliser le centre-ville et de permettre l'inclusion sociale notamment autour du sport. Il y a aussi un enjeu de vitrine pour la ville qui est la porte d'entrée de la région. Les équipements ne sont pas encore en service mais tout porte à croire en l'atteinte de ces objectifs.

Les projets menés par la ville ont fait l'objet d'une concertation des habitants au préalable.

Durabilité et reconductions éventuelles :

Vision de l'évaluateur :

La gestion partagée entre la communauté de communes et la ville semble être complexe, le découpage des attributions manque de logique et les deux entités ne communiquent pas suffisamment.

Visite d'évaluation : CRESS de Strasbourg

Projets portés :

- AL0000019
- AL0012731
- AL0015040
- AL0020065
- AL0025015

Participants :

- Damien Lang
- Fabien Roulland – Eurogroup Consulting
- Léa Robert - Eurogroup Consulting

Date :

4/07/2022

Lieu :

Strasbourg

Description synthétique des projets :

La CRESS de Strasbourg a été créée en 2002, elle travaille sur 5 grands axes conformément à la loi du 21 juillet 2014. La CRESS accompagne les porteurs de projets notamment en les orientant sur les types de financements auxquels ils sont éligibles. Ainsi, elle distribue l'enveloppe de 2 millions d'euros du Fonds Social Européen.

Il n'existe pas à proprement parler de besoins cibles, diverses actions de sensibilisation à l'ESS sont menées qui servent aussi pour la CRESS à se faire identifier parmi les porteurs de projets mais le sont déjà.



Pertinence par rapport aux PO :

Les projets soutenus par la CRESS permettent de favoriser l'inclusion sociale et pérenniser l'emploi en accompagnant et en assurant la promotion de projets d'ESS.

Réalisation du projet :

Les co-financements européens ont permis d'accompagner 84 projets, et ont consommé la totalité de l'enveloppe qui leur a été attribuée.

Impacts du projet :

Le financement Européen permet de lancer les petits projets qui n'ont pas encore de rentabilité, Il leur donner une ampleur suffisante pour attirer du monde et ensuite s'autosuffire. L'effet levier et processus sont donc remarquables sur ces projets.

Durabilité et reconductions éventuelles :

Vision de l'évaluateur :

Les CRESS de la nouvelle région fonctionnent encore de manière très indépendante ne permettant pas de synergies. La CRESS de Strasbourg est très développée et active, elle pourrait apporter des connaissances et une expertise précieuse à ses homologues.

Des synergies de coûts, d'expertises et de programmes seraient aussi très bénéfiques à la région.

Projets portés :

- LO0028224 - Etudes urbaines préalables à l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- LO0008121 - EcoQuartier Biancamaria à Vandoeuvre-les-Nancy
- LO0008682 - EcoQuartier NANCY Grand Cœur

Date :

11/07/2022

Lieu :

Métropole du Grand Nancy

Participants :

- Clémentine Grégoire, Direction financière et administrative (OPA du PLUi – Eco quartier Vandeuve)
- David Gegout, responsable urbanisme opérationnel
- Thibaut Francois, responsable planification (gestion élaboration PLUi)

Description synthétique des projets :

- Le projet d'étude OAP du PLUi consiste à mener des réflexions spécifiques sur les secteurs de projets de la Métropole du Grand Nancy, qui cherche à harmoniser les différentes politiques publiques dont elle a la charge, et à développer une vision stratégique et partagée du développement spatial de son territoire, tout en relevant le défi de la transition vers un nouveau mode de développement et en diversifiant les montages publics-privés dans une logique d'urbanisme négocié.
- Les projets de construction EcoQuartier visent à (1) limiter la consommation d'espaces en investissant des espaces anciennement construits, (2) mettre en œuvre une politique de déplacements doux et alternatifs (piéton et cyclable), (3) réaliser des programmes de construction avec des prescriptions urbaines prenant en compte des enjeux environnementaux, notamment le bio-climatisme, et (4) desservir le quartier par le réseau de chauffage urbain.

Pertinence des projets par rapport aux PO :

- Le projet d'étude OAP du PLUi rentre dans l'axe prioritaire AP08 « Développement urbain durable » du PO FEDER Lorraine et Massif des Vosges – OT04 « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs » en essayant notamment de limiter l'extension urbaine et de maintenir une répartition de 50% d'espaces agricoles et naturels et 50 % d'espaces urbanisés. Les projets EcoQuartier rentrent eux aussi dans l'OT04 en prenant en compte des choix d'aménagement qui contribuent à réduire les émissions de carbone.

Réflexions sur le FEDER (projet d'étude OAP du PLUi) :

- Le FEDER a été envisagé très tôt pour financer le projet. Il a amené un rayonnement plus important au projet, notamment au niveau des réseaux car le FEDER agit souvent comme une preuve que le projet est innovant (et apporte de l'innovation), et que la Métropole ait été au-delà des obligations réglementaires, et mener ce projet d'études pour accroître les bénéfices du projet. Les interlocuteurs estiment que les études doivent avoir un impact sur les 20 ans à venir.
- Le FEDER a aussi permis de reconduire de 3 ans le contrat de la personne en charge du suivi des études.
- Le FEDER a aussi permis de mettre en place une démarche volontaire au niveau du monde de la construction « ClimatBat' » autour des entreprises construction et promoteurs et des collectivités pour mettre en avant et partager les innovations et les visions sur la transition écologique, l'adaptation aux changements. Cela constitue un réel levier de négociation par le volontariat, le développement de charte.

Réflexions sur le FEDER (projets EcoQuartier) :

- Le FEDER n'est pas le financement majeur pour ces projets, représentant seulement une part minime (147K sur 20 M pour le projet « Biancamaria ») du financement global. Les interlocuteurs nous avouent que le FEDER n'est pas nécessaire pour faire vivre le projet, il est plutôt perçu comme une sorte de « bonus ». En outre, aucun effet levier direct est mentionné par les interlocuteurs pour ces projets, mais il est indiqué que le FEDER permet tout de même de libérer du financement pour d'autres actions, ce qui n'est pas négligeable.
- Les interlocuteurs nous font part de leur frustration quant à la charge administrative et financière du FEDER qui est jugée trop importante et « disproportionnée », surtout par rapport à l'apport financier minime du fonds.

Autres commentaires

- Le projet d'études OAP du PLUi aura permis Plan local d'urbanisme d'être beaucoup plus opérationnel, en disposant d'une vision claire et des déclinaisons très précises sur des secteurs de projets très définis.

Visite d'évaluation : Région Grand Est – Entreprise Afyren Neoxy

Projets portés :

- LO0020565 - Projet AFYREN NEOXY - implantation sur la plateforme de CARLING SAINT-AVOLD
- LO0026939 - Pré-traitement des effluents aqueux - projet industriel AFYREN NEOXY

Date :

22/09/2022

Lieu :

Plateforme pétrochimique de Carling

Participants :

- Jean SAINT-DONAT, PDG de l'entreprise

Description synthétique du projet :

- L'entreprise Afyren Neoxy a été créée en 2018 suite à l'association entre AFYREN et le fonds SPI.
- L'idée fondamentale du projet porté par l'entreprise c'est d'utiliser des co-produits ou déchets (issus de l'industrie sucrière), de les fermenter, et d'en produire des produits chimiques « biosourcés » (sans OGM).
- Ce sont 7 produits (acides carboxyliques) en tout qui sont produits par cette technologie. Ces produits sont revendus dans l'industrie du cosmétique, de l'alimentation animale, de la nourriture humaine, et des arômes & parfums. Le projet consiste à lancer la première usine de production de l'entreprise.

Pertinence par rapport aux PO :

- Le projet accompagne l'évolution de l'économie de la région vers une économie compétitive et décarbonée ; il promeut la compétitivité des territoires ; et fait effet de levier pour accélérer le développement de l'activité sur le territoire de la région.

Réalisation du projet :

- L'entreprise a obtenu l'autorisation d'exploiter et le permis de construire en automne 2018. L'ingénierie du projet a été réalisée pendant l'année 2019 avec le lancement de l'enquête publique début 2020. Mais avec le COVID, le projet a été extrêmement ralenti ; l'enquête publique a seulement été réalisée à l'été 2020. L'autorisation d'exploiter a été obtenue en octobre 2020, avec le lancement du chantier réalisé en novembre 2020. Le chantier s'est seulement terminé au premier trimestre 2022. L'usine commence tout juste à tourner, sans qu'il n'y ait encore eu de commercialisation de produits.

Réflexions sur l'aide de la région dans la recherche de co-financements :

- La réussite de « mise en place » du projet tient en partie à l'aide très efficace de la région qui a permis de créer une dynamique de financement et de subvention optimale. Le porteur parle d'un « guichet quasiment unique » de la part de la région, avec une personne qui était présente pour aider sur les financements du projet tant au niveau régional qu'europpéen. Le porteur nous avoue que cela lui a permis d'avoir une vision globale des financements à disposition, et d'avoir une bonne compréhension de la marge de manœuvre sur son projet. Le fait que la région soutienne le projet dès le départ a notamment permis de « booster » la recherche de financement, en mettant ces contacts à disposition pour permettre la bonne réalisation du projet (effet levier).

Réflexions sur le FEDER :

- Bien que la charge administrative paperwork imposée par le FEDER peut parfois s'avérer lourde et complexe, le porteur a apprécié la bonne visibilité qu'il a eu sur les différents documents à fournir tout au long du processus financier (point très important selon lui). En outre, la subvention européenne est perçue comme une subvention classique, sans forcément de lourdeur administrative, et avec une bonne réactivité des interlocuteurs.
 - En comparaison avec la Prime d'Aménagement du Territoire (PAT) par exemple, le FEDER est perçu comme beaucoup moins complexe.
- Le projet porté par Afyren Neoxy a permis de créer plus de 60 emplois. La région a été déterminante pour l'embauche et la formation de ces 60 nouveaux employés, avec de nombreuses initiatives mises en places avec Pôle Emploi et l'IUT de St Avold pour permettre le recrutement d'individus.

Autres commentaires :

- La société Totale a aussi été très importante pour la mise en place du projet en mettant à disposition le terrain utilisé pour la production d'Afyren Neoxy. Bien que Totale ne soit pas un client ni un fournisseur, cette coopération s'ancre dans la politique publique de la région – s'agissant de la mise en relation des différentes entreprises industriels sur de mêmes terrains et structures.

Projets portés :

- LO0005698, LO0005763, LO0005779, LO0006231, LO0006487, LO0006633, LO0006686, LO0009397, LO0009486, LO0011185, LO0014132, LO0016174, LO0016666, LO0022866, LO0024910, LO0026979

Date :

26/09/2022

Lieu :

PNR des Ballons des Vosges

Participants :

- Olivier CLAUDE, directeur du parc
- Karine JUNG, appui sur l'élaboration de la programmation annuelle du parc

Description synthétique de la structure :

- Le PNR des Ballons des Vosges structure son activité autour de 2 grands volets : Natura 2000 (centré sur la protection de la biodiversité) et les contrats de destination (centrés sur le tourisme).

Courte description des projets :

- Le volet « Natura 2000 » se concentre autour de 5 actions phares : (1) les contrats pour « îlots de senescences », qui obligent les signataires à renoncer à toute exploitation sur une période de trente ans, afin de permettre à la forêt de reprendre son cycle naturel, en contrepartie d'indemnités ; (2) la préservation du grand tetra ; (3) des mesures agro-environnementales ; (4) les actions de mobilisation des habitants ; (5) et les études scientifiques sur les espaces de biodiversité.
- Le volet « contrats de destination » a pour but de mieux répartir les flux touristiques dans le temps et l'espace.

Pertinence des projets par rapport aux PO :

- Entres autres, les projets contribuent à la préservation des espaces naturels face aux tendances de développement, à la préservation des continuités écologiques. Ils garantissent un équilibre entre développement économique et maintien de la richesse naturelle ; ils sensibilisent les populations locales à la fragilité de la biodiversité.

Réflexions sur les projets :

- Il faudrait une meilleure clarification / coordination des dispositifs en interne, avec un meilleur travail de compréhension des actions pour en accroître leur efficacité. Ce point est particulièrement important étant donné la logique parfois compliquée à gérer de préservation de la biodiversité (d'un côté) et de promotion du tourisme (de l'autre). Le porteur nous avoue avoir encore du mal à gérer cette double logique, avec des structures en interne travaillant un peu trop en parallèle sans en croiser les enjeux.
- Bien que la fusion des trois ex-régions a complexifié la bonne gestion des projets, les différents interlocuteurs de la région Grand Est ont été très utiles dans cette gestion-là. Le porteur nous avoue qu'il a été « très agréable de pouvoir travailler avec une région aussi dynamique ».

Réflexions sur le FEDER :

- Le principal point négatif des fonds européens concerne la charge administrative perçue comme relativement lourde pour le porteur. Avec la découpe du FEADER et FEDER en Alsace et dans les Vosges, le dédoublement administratif rend la charge de travail extrêmement compliquée à gérer. Cela demande une autre organisation minutieuse, et avec le plus en plus de projets mis en œuvre, le processus de suivi est encore plus complexe. In fine, la lourdeur administrative prend du temps précieux sur le terrain.
- Le principal point positif des fonds européens est clair : il est perçue comme un « apport financier conséquent » qui permet de mettre en place énormément de types d'actions (effet volume).
 - « On n'a jamais manqué avec le FEDER »
- Le fonds européen permet de diversifier et d'amplifier les actions. Le porteur nous avoue que sans ce fonds, il n'y aurait pas autant d'actions mises en place.
 - **Un réel effet levier**
- Le fonds FEDER permet de monter en compétence, et cette montée en compétence sur certaines actions permet d'en développer d'autres.
 - Ex : observatoire « BiodiVeille » mise en place grâce à Natura 2000 ;
 - Ex : idem pour « Quiétude attitude » avec mise en place d'un site internet pour le grand public.

Projets portés :

- CA0008039 (DIAMS)
- CA0007906 (IPAV)
- CA0013338 (ROMEO)
- CA0004478 (ELENSCIA)

Participants :

- Claire Moreau – chargée de financements à l'université de Reims
- Fabien Roulland – Eurogroup Consulting
- Léa Robert - Eurogroup Consulting

Date :

30/09/2022

Lieu :

Reims

Description synthétique du projet :

Les projets traités sur la visite sont menés par des équipes de recherches et la coordination et la gestion administrative est assurée par Claire Moreau.

Pertinence par rapport aux PO :

Les projets de l'université de Reims répondent à plusieurs objectifs fixés par les PO sur cette thématique. Tout d'abord ils accroissent la part de PIB investi dans la recherche, ils sont concentrés sur les domaines de la S3 et visent pour la plupart à renforcer les liens entre la recherche publique et le secteur privé.

Par exemple, le projet ROMEO a notamment permis l'utilisation de la machine par des entreprises. Les financements européens permettent de donner une envergure supérieure aux projets et donc d'augmenter leur impact et le nombre de structures qui pourraient être intéressés par ceux-ci.

Réalisation du projet :

Plusieurs des financements accordés sur les projets permettent ont permis de financer les salaires des chercheurs qui peuvent alors être engagés par l'université, par exemple sur le projet IPAV qui visait à acquérir un scanner, un ingénieur a été recruté pour assurer le fonctionnement de la machine. Ce sujet de recrutement est une difficulté importante de l'université qui ne peut s'aligner sur les salaires privés et pâtie donc d'une faible attractivité pour ces profils.

La fusion des régions n'a aucunement affecté les projets de l'université. Aucune synergie n'a été recherchée non plus.

Impacts du projet :

Renforcer la coopération public privé grâce à des projets suffisamment poussés pour être exploitables par le privé.

L'impact des financements FEDER sur ces projets est la dynamisation de la communauté scientifique à lancer des projets et qu'ils atteignent des tailles suffisantes pour avoir un impact.

Projet ROMEO : collaboration public / privé :

Il y a une volonté que les entreprises utilisent la machine mais ils ne communiquent pas assez sur cette offre. ARCELOR MITAL a eu recours à ROMEO par exemple, mais il y a un manque de ressources pour communiquer les offres aux entreprises ; il y a un projet de recruter un technico-commercial.

Difficultés de gestion entre les académiques qui veulent avoir accès à ROMEO en permanence et donner un créneau aux entreprises.

Durabilité et reconductions éventuelles :

Plusieurs projets vont être reconduits, sollicitant à nouveau le FEDER, financeur substantiel de la recherche pour l'université de Reims.

Vision de l'évaluateur :

Pour renforcer l'impact des structures de recherche publique, des synergies peuvent être développées entre les universités. Les stratégies de spécialisation déjà entreprises peuvent être renforcées.

Freins à la collaboration public / privé selon Claire Moreau :

- Inadéquation de culture et contraintes : différence de contraintes temporelles et les mêmes objectifs, la rentabilité pousse les entreprises à tenir une vitesse d'exécution décorrélée de celle existante dans la recherche publique.
- Difficultés d'identification de possibles synergies : Présenter les projets aux entreprises pour chercher des synergies est très chronophage pour les chercheurs, il est aussi difficile d'avoir une personne tiers dédiée à cette activité car cela implique d'être expert de chaque domaine et il y en a beaucoup à l'université de Reims. Un levier à court terme est le recentrage des recherches sur les projets de bioéconomie, qui facilitera aussi leur visibilité nationale et internationale.